



**Sainte-Martine**

Entre terres et rivières

---

# AVIS PUBLIC

---

## AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-455

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 9 avril 2024, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

**Numéro :** 2024-455

**Objet :** Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 2019-342 relatif aux milieux déstructurés en zone agricole

Ce règlement est entré en vigueur le 16 mai 2024, date de la délivrance du certificat de conformité par la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sainte-Martine, 21 mai 2024

Joanie Ouellet  
Directrice des affaires juridiques et  
contractuelles et greffière adjointe

